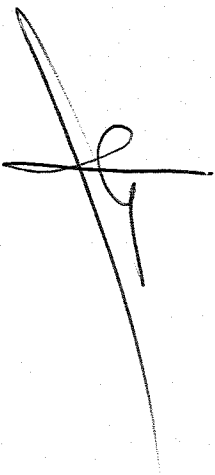


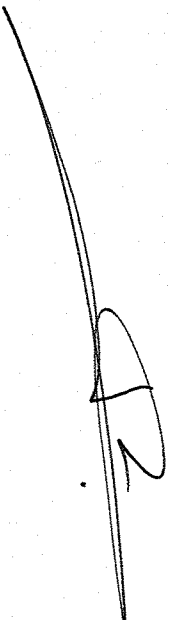
# PROCES VERBAL

Conseil d'Administration du 26 juin 2014

Signature du Président du Conseil d'Administration

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke at the end.

Signature du secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping curve that starts high on the left and ends with a small loop on the right.

Le Conseil d'Administration s'est réuni sous la Présidence de Jean-Pierre L'HOTELLIER , Proviseur, à la suite de la convocation adressée par le Chef d'établissement aux membres du Conseil d'Administration le 16 juin 2014, conformément aux dispositions du Code de l'Education , article R421.20.

17 membres étaient présents à l'ouverture de la séance. Le Quorum est atteint.  
Deux membres de la commune sont excusés.

**Ordre du jour :**

**I – CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Approbation du Conseil d'administration du 22 avril 2014.

**II – DOMAINE PEDAGOGIQUE ET VIE SCOLAIRE**

Préparation de la rentrée 2014/2015

DGH – Emploi de la dotation en heures

Projet d'établissement – Projet KARTA : séjours pédagogiques

**III – AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES**

Dons FSE

Prélèvement sur fonds de réserves

Affectation crédits globalisés

Concession d'occupation précaire

Adhésion au groupement de commandes

Admission en non valeur

Renouvellement convention occupation précaire

**IV – DIVERS**

Fermeture administrative du lycée

**L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.**

**Pour : 17**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**- Arrivée d'un représentant des élèves**

## **I – CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Aucune remarque sur le procès verbal du conseil d'administration du 22 avril 2014.

Le conseil d'administration approuve le procès verbal du conseil d'administration à l'unanimité.

**Pour : 18**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

## **II – Domaine pédagogique et Vie Scolaire**

M. L'HOTELLIER propose de modifier l'ordre des questions à traiter afin de ne pas faire attendre M. Larreur qui a été invité à présenter le projet de voyage linguistique et professionnel des élèves de BTS à New York.

M. Larreur présente dans un premier temps les objectifs du voyage à New York et l'implication des élèves dans sa préparation tant au niveau de l'organisation, des actions menées auprès de professionnels pour obtenir des marchés, des actions pour réduire le cout important du déplacement. Il se félicite du résultat positif obtenu par les étudiants dans toutes les démarches poursuivies.

Le bilan est très positif : les étudiants ont pu pratiquer la langue en situation réelle, et on fait de la prospection sur une journée auprès d'environ 90 commerces. La préparation qui s'est déroulée sur les deux années du BTS et l'opération menée sur le terrain leur ont apporté une solide expérience pour l'examen oral de langue anglaise sont très satisfaisants.

Le bilan financier est très positif. Le voyage, grâce aux actions menées par les étudiants (vente de vin de chocolats, inventaires dans les magasins le soir et les week ends...) dans le cadre de l'association Negotech, diminue considérablement la part des familles (350€). Sur place, l'hébergement en auberge de jeunesse a permis de réduire le cout.

M. L'HOTELLIER demande s'il est possible d'avoir un retour qualitatif de la part des étudiants. D'après les retours reçus, M. LARREUR précise que les étudiants ont ressenti une grande satisfaction d'avoir reçu la confiance d'entreprises bretonnes pour mener à bien leur projet. Ils ont aussi fait des rencontres intéressantes qui leur ont ouvert de nouveaux horizons tant au niveau linguistique, culturel, que sur d'autres techniques commerciales.

Le projet est donc reconduit pour l'année 2015, et se ferait avec un marchand d'accessoires et de maillots pour le vélo. Dès le mois de septembre, les étudiants dans le cadre des cours de gestion et projet vont commencer à préparer la prospection. Ils vont aussi préparer le programme culturel dans le cadre associatif. Ce projet sous-tend une forte implication professionnelle.

Maxime Le Grunhec, étudiant de BTS1 élu, apporte son témoignage sur la préparation en première année, et sur les compétences acquises par les étudiants de 2<sup>ème</sup> année lors du voyage.

M. L'HOTELLIER remercie M. LARREUR pour sa présentation et propose de reprendre l'ordre du jour.

### **1) Préparation rentrée 2014/2015**

Au 26 juin 2014, les effectifs de seconde sont de 305 élèves (9 divisions).

Mme LE CORNEC évoque l'ouverture de la section Breton qui n'avait pu se faire en 2013, puisqu'il n'y avait au final qu'un candidat. Pour la rentrée 2014, la proposition d'ouverture de la section est toujours d'actualité, mais il n'y a pour le moment que 3 candidats.

Les effectifs des classes de 1<sup>ère</sup> sont de 309 élèves. Il y aura donc une quatrième 1<sup>ère</sup> S et une 1<sup>ère</sup> mixte L et ES. Les moyens pour cette classe sont encore en cours de négociation avec les services du Rectorat.

Les effectifs en classe de terminale ne peuvent être encore sûrs. Il faut attendre les résultats du baccalauréat. Mais il est cependant possible de donner un scénario.

Pour information, M. L'HOTELLIER présente le calendrier scolaire et l'organisation de la rentrée qui ont été discutés en Conseil Pédagogique, et soumis à la Commission Permanente. (cf annexe 2 et 3).

M. L'HOTELLIER rappelle qu'il a fait une demande d'un troisième poste de CPE qu'il n'a pas obtenu, et fait part de ses inquiétudes quant au demi-poste provisoire, demande qui est amplement justifiée par le nombre croissant d'élèves (plus de 900 à la rentrée). Cette suppression de BMP entraînerait un manque de 30 heures, ce qui serait préjudiciable au bon fonctionnement et à l'encadrement des élèves.

### **2) DGH**

Présentation et explication du tableau avec deux scénarii. La répartition est soumise au vote.

1<sup>er</sup> scénario avec répartition de 1177 heures :

**Pour : 18                    Contre : 0                    Abstention : 0**

2<sup>ème</sup> scénario avec la classe de 1<sup>ère</sup> L/ES approuvé à l'unanimité :

**Pour : 18                    Contre : 0                    Abstention : 0**

### III – AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

#### **Projet d'établissement – projet Karta : séjours pédagogiques**

Présentation dans un premier temps des projets d'établissement, puis des projets Karta, puis votes du conseil d'administration.

M. JULIEN souligne la nouveauté en ce qui concerne les projets soumis à la Région via Karta, puisque désormais il est possible de faire une première demande en juin et une autre en octobre. Le 26 juin, trois projets ont été déposés pour la session du 27 juin : Breizh Mexico – Imagés Mots, et le centenaire de la Grande Guerre.

M. L'HOTELLIER précise que le lycée n'a jamais mis de frein dans la réalisation des projets, mais qu'il faudra penser à l'avenir à être prudent, car les fonds de réserve diminuent et il faut toujours conserver un fond de roulement suffisant pour que le lycée puisse fonctionner en autonomie pendant 60 jours. Les subventions de l'Etat et de la Région sont en forte baisse.

Un membre du CA quitte la salle à 20h00.  
(17 membres)

Une élue municipale quitte la réunion à 20h40.  
(16 membres)

Questions des parents en ce qui concerne les voyages :

Existe-t-il un plafond pour la participation des familles ? M. JULIEN précise qu'il n'y a rien d'écrit, mais qu'il existe un contrat moral qui fixe le plafond à 350€.

A-t-il été décidé que les élèves ne pourraient faire qu'un voyage ? C'est aux familles de faire un choix mais il est fortement conseillé de n'en faire qu'un.

#### **Echange avec l'Allemagne 2013 / 2014**

Le conseil d'Administration arrête le budget final de l'échange avec l'Allemagne et notamment la participation finale des familles : 113.64€ (en lieu et place d 250.00€)

**Pour : 17      Contre : 0      Abstention : 0**

#### **Echange avec l'Italie 2013 / 2014**

Le conseil d'administration arrête le budget final de l'échange avec l'Italie et notamment la participation finale des familles : 349.94€ (en lieu et place de 390.00€.

**Pour : 17      Contre : 0      Abstention : 0**

### **Projet d'établissement 2014 / 2015**

Le conseil d'administration émet un avis favorable à la réalisation des actions rentrant dans le cadre du projet d'établissement.

1230.00 € : projet Théâtre – Stéphanie Dorval

870.00€ : projet cinéma – Stéphanie Dorval

150.00 € : participation semaine internationale – Stéphanie Dorval

5500.00€ : MAP

2400.00€ / Prix Goncourt des lycéens

**Pour : 17**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

### **Projet KARTA 2014 / 2015**

Le Conseil d'Administration émet un avis favorable à la réalisation des actions rentrant dans le cadre du projet d'établissement :

1900.00 € : Imagés Mots (demande de subvention Karta 950.00€)

16 159.00 € : centenaire de la grande guerre (demande Karta 4000.00€)

**Pour : 17**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

### **Dons FSE**

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à encaisser un don du FSE du lycée pour :

Projet Théâtre : S DORVAL (don prévisionnel : 270.00€)

Projet Cinéma : S. DORVAL (don prévisionnel : 435.00€)

**Pour : 17**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

### **Echange avec la Suède 2014 / 2015**

Le conseil d'administration valide le projet Suède 2014/2015 pour un budget prévisionnel de 14 500€ :

La participation maximale des familles est arrêtée à 350 €.

Le Conseil d'administration autorise le Proviseur à signer les contrats, conventions et bons de commande permettant la réalisation du projet.

Les élèves concernés sont ceux de la classe de 1<sup>ère</sup> Euro.

La part des 3 accompagnateurs est financée sur la dotation de fonctionnement du lycée au titre de 2014 ou 2015, soit 2200€.

**Pour : 17**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

### **Séjour pédagogique Sciences et Histoire 2014**

Le conseil d'administration valide le projet Science et Histoire (Paris) 2014 pour un budget prévisionnel de 8260.00€

La participation maximale des familles est arrêtée à 90.00€.

Le conseil d'administration autorise le proviseur à signer les contrats, conventions et bons de commande permettant la réalisation du projet.

Les élèves concernés sont ceux d'une classe de seconde.

La part des trois accompagnateurs est financée sur la dotation de fonctionnement du lycée au titre de 2014, soit 3690.00€.

**Pour : 17**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

### **Séjour pédagogique Espagne 2015**

Le conseil d'administration valide le projet Espagne 2015 pour un budget prévisionnel de 22170.00€.

La participation maximale des familles est arrêtée à 390€.\*

Le conseil d'administration autorise le Proviseur à signer les contrats, conventions et bons de commande permettant la réalisation du projet.

Les élèves concernés sont 49 élèves d'une classe de 1<sup>ère</sup> L.

La part des 4 accompagnateurs est financée sur la dotation de fonctionnement du lycée au titre de 2014 ou 2015 soit 2000€.

**Pour : 17**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

### **Don FSE**

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à encaisser un don du FSE du lycée pour un montant prévisionnel de 2180€ pour le séjour linguistique facultatif en Espagne (classe de 1<sup>ère</sup>).

**Pour : 17**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

### **Echange avec l'Allemagne 2014 / 2015**

Le Conseil d'administration valide l'échange avec l'Allemagne 2014/2015 pour un budget prévisionnel de 7845.30€.

La participation maximale des familles est arrêtée à 190€.

Le conseil d'administration autorise le Proviseur à signer les contrats, conventions et bons de commande permettant la réalisation du projet.

Les élèves concernés sont ceux de la classe de 1<sup>ère</sup>,

La part des deux accompagnateurs est financée sur la dotation de fonctionnement du lycée au titre de 2014, soit 425.30€.

**Pour : 18**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

### **Séjour pédagogique et professionnel New York 2015**

Le conseil d'administration valide le séjour à New York 2014 / 2015 pour un budget prévisionnel de 41 980€.

La participation maximale des familles est arrêtée à 350€.

Le conseil d'administration autorise le Proviseur à signer les contrats, conventions et bons de commande permettant la réalisation du projet.  
Les élèves concernés sont ceux de deuxième année.

La part des accompagnateurs est financée sur la dotation de fonctionnement du lycée au titre de 2014, soit 10 000€.

**Pour : 17      Contre : 0      Abstention : 0**

### **Décision budgétaire modificative**

Le Conseil d'administration se prononce sur la décision budgétaire modificative suivante :

Prélèvement dans le fonds de roulement : projets pédagogiques, Kartà et séjours, cofinancement Dossier 1, son et image amphithéâtre

Affectation crédits globalisés Rectorat : 2209.00€ stage élèves et droits de copie.

**Pour : 17      Contre : 0      Abstention : 0**

### **Concession de logement assistants de langue 2014 / 2015**

Le conseil d'administration se prononce favorablement sur deux concessions d'occupation précaire au projet des assistants de langue nommés pour l'année scolaire 2014/2015 au lycée de Kerneuzec .

Prix du loyer : 140.00€ hors charge

**Pour : 16      Contre : 0      Abstention : 0**

### **Convention groupement de commande 2015**

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer la convention d'adhésion 2015 au groupement de commandes des établissements publics d'enseignement du Finistère dont le siège est au lycée Tristan Corbière de Morlaix.  
Le gestionnaire du lycée de Kerneuzec est nommé représentant du lycée à la commission d'appel d'offres du groupement.

**Pour : 16      Contre : 0      Abstention : 0**

### **Admission en non valeur**

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à admettre en non valeur les créances de cantine d'une famille (146.74€ ; 11CA100001911 et 11CA100001921) et les créances de dégradations pour une 2<sup>ème</sup> (73.25€).

**Pour : 16      Contre : 0      Abstention : 0**



### **Concession de logement 2014 / 2015**

Considérant la demande d'une des infirmières du lycée qui ne souhaite par renouveler au titre de l'année 2014/2015 une demande de dérogation.

Considérant l'état des bâtiments d'internat et le calendrier du PPI 2010 / 2014 prévoyant des travaux de façade dans les dits bâtiments et les difficultés de logement qui vont en découler, le conseil d'administration se prononce pour l'année scolaire 2014/2015 sur une inversion ponctuelle de la répartition des logements de fonction 075.05 et 075.012.

**Pour : 16      Contre : 0**

**Abstention : 0**

### **Procédure de désaffectation**

Sur rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la désaffectation d'une série de 100 et 100 plateaux du self (matériel ancien ; valeur marchande très faible ; non utilisés depuis le nouveau self ; vierges de toute inscription ; non adaptés aux machines à plateau).

Biens non inventoriés

Destination du bien : don gratuit à l'association des parents d'élèves du Trévoux et association Pont Scorff animations, sous réserve que la collectivité locale de rattachement ou l'autorité académique ne s'y oppose pas dans le délai de 15 jours qui leur est imparti.

En attendant l'éventuel arrêté de désaffectation et sous réserve que la collectivité locale de rattachement ou l'autorité académique ne s'y oppose pas dans un délai de 15 jours, les biens sont prêtés aux deux associations à titre gratuit.

**Pour : 16      Contre : 0**

**Abstention : 0**

La séance est levée à 21h09.